

Partie a) le 1 <sup>er</sup> janvier 1981:	60 indéterminés à plein temps 11 indéterminés à temps partiel
Partie b) le 1 <sup>er</sup> janvier 1982:	67 indéterminés à plein temps 5 indéterminés à temps partiel
Partie c) le 1 <sup>er</sup> janvier 1983:	67 indéterminés à plein temps 4 indéterminés à temps partiel
Partie d) le 1 <sup>er</sup> avril 1983:	67 indéterminés à plein temps 4 indéterminés à temps partiel

## POSTES CANADA—LES FACTEURS À FREDERICTON

Question n° 4796—**M. Howie:**

Le a) 1<sup>er</sup> décembre 1981, b) 1<sup>er</sup> décembre 1982, c) premier jour du mois où l'on répondra à cette question, combien de facteurs (i) permanents (ii) occasionnels la Société canadienne des postes employait-elle à Fredericton (N.-B.)?

**M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations):** La Société canadienne des Postes m'informe comme suit:

Partie a) le 1 <sup>er</sup> décembre 1981:	48 indéterminés à plein temps 2 indéterminés à temps partiel
Partie b) le 1 <sup>er</sup> décembre 1982:	48 indéterminés à plein temps 1 indéterminé à temps partiel
Partie c) le 1 <sup>er</sup> avril 1983:	48 indéterminés à plein temps 1 indéterminé à temps partiel

## LES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE L'AGENT DE LIAISON AGRICULTURE ET RESSOURCES DE RADIO-CANADA

Question n° 4805—**M. Murta:**

Au sujet des frais de déplacement de l'agent de liaison Agriculture et ressources, de Radio-Canada, a) y a-t-il eu réduction à cet égard, b) combien a été dépensé à ce chapitre au cours des cinq dernières années financières?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

a) et b) Il n'est pas coutume de demander à la Société Radio-Canada de donner de tels détails sur sa gestion et son administration internes. Les raisons qui sont à l'origine de cette habitude sont expliquées en détail dans la réponse à la question n° 2530 présentée le 6 novembre 1975.

## LE COMMISSAIRE FÉDÉRAL DES INCENDIES

Question n° 4829—**M. MacKay:**

1. A-t-on récemment fait enquête sur le prétendu harcèlement auquel l'ancien Commissaire fédéral des incendies, M. Alex Hope, se serait livré à l'endroit de son personnel et, le cas échéant, quel en a été le résultat?

2. Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de retenir les services de M. Hope comme conseiller lors du concours tenu pour doter le poste de Commissaire fédéral des incendies, même si l'on compte parmi les candidats des personnes qui ont porté des accusations de harcèlement contre l'ancien Commissaire?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** 1. Oui. Les accusations sont présentement en révision par la Commission de la Fonction publique du Canada.

2. Oui. On a utilisé les services de M. Hope à titre de conseiller technique. Il est la seule personne qui dispose des compétences et connaissances techniques requises en matière de prévention des incendies dans l'Administration fédérale, compte tenu du niveau du poste en question.

## Questions au Feuilleton

## LA SCHL—LES LOGEMENTS POUR LES INDIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 4848—**M. Howie:**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1980, combien a-t-on accordé en a) prêts, b) subventions pour des logements neufs à des Indiens autochtones du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: a) Approximativement 3.3 millions de dollars. b) Aucun prêt.

## LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 4853—**M. Howie:**

1. En a) 1981, b) 1982, c) 1983, combien de foyers au Nouveau-Brunswick ont demandé des subventions en vertu du programme d'isolation thermique des résidences canadiennes?

2. Combien de demandes n'ont pas encore été réglées?

3. Au total, combien de familles attendent que l'on règle leur demande?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Voici les renseignements que m'a fournis la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

1. a) 8,436; b) 15,439; c) Au 27 avril, 2,972.

2. Au 27 avril, 3,297 demandes étaient encore à l'étude.

3. Même réponse qu'en 2.

## L'AVICULTURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 4856—**M. Howie:**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1980, combien a-t-on versé aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick sous forme d'aide à l'agriculture?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Aucune aide financière directe n'a été accordée dans le cadre des programmes de l'Office de stabilisation des prix agricoles. Le Nouveau-Brunswick est membre des offices de commercialisation des produits avicoles, des œufs, du poulet et du dindon. Ces offices chargés de la gestion de l'offre sont auto-suffisants et ne reçoivent aucune contribution du gouvernement fédéral.

## L'AIDE À LA FRUCTICULTURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 4858—**M. Howie:**

Au cours des années financières a) 1980-1981, b) 1981-1982, c) 1982-1983, combien a-t-on versé aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick sous forme d'aide à la fructiculture?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** L'aide versée aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick à la production fruitière est comme suit:

	a) 1980-1981	b) 1981-1982	c) 1982-1983
Programme d'assurance récolte	\$ 14,329	\$ 19,376	\$ 20,441
Entente II auxiliaire de développement agricole	274,512	225,664	184,014
Programme de paiements anticipés sur les récoltes	—	—	5,939
Programme du Nouveau-Brunswick	—	—	3,596
Office de stabilisation des prix agricoles	—	70,189	16,489
	\$288,841	\$315,229	\$230,479